

Procès-verbal de la séance de la société d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
du 2 mai 1929.

M. Gaston Castella préside. Vingt-deux membres sont présents.

1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mars 1929 est adopté sans modification.

2. Le président donne lecture d'une lettre de M. Weitzel, du 10 mars 1929, remerciant la société de l'avoir reçu membre d'honneur.

3. Sont reçus à l'unanimité membres de la société: M. Félix Glasson-Menoud, à Bulle, présenté par M. Næf; Joseph Descloux, notaire à Romont, Joseph Torche, rédacteur, et Fernand Bise, secrétaire de préfecture, tous deux à Estavayer-le-Lac, présentés par M. Corpataux.

M. Louis Bise, greffier, à Morat, a déclaré retirer sa démission.

4. M. Paul Aebischer donne connaissance du questionnaire qu'il a élaboré en vue de l'enquête projetée sur les traditions populaires dans le canton de Fribourg. Il a pris pour base le questionnaire de Sibillot, mais adapté à notre contrée. Ce questionnaire comprendra des paragraphes relatifs aux:

a) Monuments préhistoriques: légendes, noms. Revenants, fées, lutins qui y ont leur demeure. Trésors. Blocs en rapport avec des usages relatifs au mariage.

b) Châteaux et leurs légendes.

c) Fées, lutins, servants. Leur rôle. Offrandes qui leur sont faites. Leur aspect. Bêtes errantes.

d) Diable: forme, monture, signe distinctif. Comment il s'en va en cas d'exorcisme. Endroits où il ne peut entrer.

e) Apparitions nocturnes: lieux, noms.

f) Revenants: lieux, formes, heures, raison de leur retour. Cimetières.

g) Sorts: sorciers, herbes magiques. Gargantua, Catillon.

h) Constructions et leurs légendes. Croix sur les portes, arbres sur la charpente, etc.

i) Fêtes: Noël (veillée), Rois, Mardi-gras, Brandons, Rameaux, etc.

j) Naissance. Mariage. Décès. Deuil.

- k) Croyances relatives aux animaux et aux plantes.
- l) Maladies et leurs remèdes. Maladies du bétail.
- m) Météores: pluie, grêle. Influence de la lune et des astres.
- n) Jeux. Bénichon.
- o) Travaux domestiques: lessive, boucherie, moissons.
- p) Objets d'usage superstitieux. Cierges, cloches, couteaux, fer à cheval.

M. *Castella* remercie M. Aebischer du travail considérable qu'il a fourni et ouvre la discussion.

Mgr *Kirsch* signale que le professeur Wrede à Marbourg fait une enquête en Allemagne sur les mêmes traditions: il faudrait lui demander son questionnaire qui est étudié depuis longtemps. Le questionnaire doit être détaillé afin que les réponses soient complètes. Une fois celles-ci réunies, il y aura lieu de faire le choix des faits, voir ce qui est ancien et local, et ce sera là le travail le plus difficile.

M. *Aebischer* se déclare d'accord avec ces remarques. Il a fait l'expérience à l'école normale d'Hauterive: ces jeunes gens vivent au milieu de coutumes et n'y pensent pas.

M. *Naef* demande qu'une fois au point, le questionnaire soit publié dans les *Annales* afin que chaque membre de la société puisse apporter sa contribution. Il sera souvent très difficile de faire le départ entre ce qui est ancien et ce qui ne l'est pas. C'est ainsi que les coutumes relatives à la St-Nicolas tendent peu à peu à se confondre avec la fête de Noël. Le père Fouettard est-il ancien? Est-il fribourgeois?

M. *Glàsson* cite les châteaux hantés de La Praz, de Tschupru, les coutumes relatives à la coupe des bois. Peut-on établir une chronologie de la légende de St-Nicolas? Pourrait-on trouver une commune origine avec le père Challandes de Genève?

Mgr *Kirsch* dit que toute l'ancienne Lotharingie a un ensemble de légendes de St-Nicolas, certainement très anciennes et qui peuvent remonter à des usages païens marquant le commencement de l'hiver. Ces légendes nous viennent de l'Orient, mais elles sont arrivées de très bonne heure en Europe, peut-être même avant la translation du saint à Bari.

MM. *Francey*, de Zurich, *Perriard* citent une quantité de coutumes qu'il y aura lieu de recueillir.

M. *Henri Naef* lit une communication sur les patois dans le canton de Fribourg celle-ci a été publiée dans les *Annales fribourgeoises*, n° 3 de mai-juin 1929.

M. *Aebischer* se croit responsable de la note pessimiste qui ressort de notre réunion du 8 décembre 1928.

Le renouveau du patois peut-il être durable? Ce sont les circonstances historiques qui font les langues. C'est ainsi que le

Val d'Aoste, rattaché de bonne heure à la Savoie, a parlé le français, langue qui disparaît maintenant que cette contrée appartient à l'Italie.

Nous devons nous réjouir si le patois refléurit, mais on ne peut en vouloir à la population qui l'abandonne pour une langue qui lui permettra de se faire comprendre du plus grand nombre, car le patois ne sera jamais qu'une langue de second plan. Nous devons donner notre appui à ce mouvement mais sans conserver de trop grandes illusions.

M. *Francey* dit que le meilleur remède pour conserver le patois est de ne pas le dénigrer.

M. *Glasson* : Quand on entend le parler faubourien de certaines de nos petites villes, on regrette le patois. Le Corse résiste admirablement au français : nous pouvons faire de même. Il propose que l'exposé de M. Naef soit publié dans les *Annales*.

M. *Naef* ne songe pas à faire du patois une langue qui résiste au français, mais il vaut la peine d'aider à son maintien. La population elle-même a le sentiment que le patois mérite intérêt. Il est persuadé que le Département de l'Instruction publique nous aidera.

MM. *Corpataux* et *Perriard* constatent que notre jeunesse parle encore beaucoup le patois. Ce dernier désirerait même que l'on arrivât à supprimer du règlement scolaire la défense de le parler.

M. *Castella* constate qu'au fond tous sont d'accord d'encourager le maintien du patois. Notre société est prête à faire des démarches dans ce sens auprès des autorités.

M. *Naef* remercie la société de son appui. Ces manifestations de sympathie sont toujours un grand encouragement.

M. *Castella* annonce que la Société allemande d'histoire se joindra à nous dans notre course d'été à Romainmôtier et La Sarraz, qui aura lieu au début de juillet. Dans notre séance du mois de juin, nous aurons une conférence de M. Roux, secrétaire d'ambassade, sur les *Argonautes*.

Sur ce, la séance est levée.

Le Secrétaire :
B. de VEVEY.

Le Président :
G. CASTELLA.